



### La coopération culturelle transfrontalière

#### Projets culturels dans le programme Interreg III A

Cette carte représente les projets culturels transfrontaliers qui ont été approuvés et engagés entre 2001 et 2004<sup>1</sup> dans le cadre du programme Interreg III A entre la France et les pays voisins. Tout au long des frontières on recense une bonne centaine de projets culturels. Le recensement a été opéré par espaces et par typologie de projets. Les domaines distingués sont le patrimoine et l'architecture, les musées, les arts visuels, le livre et la lecture, le spectacle vivant, le cinéma et les productions audiovisuelles, les médias, les archives ainsi qu'un domaine transversal et pluridisciplinaire.

#### Part des projets culturels par nombre et par budget

Si on regarde le nombre de projets culturels par rapport à l'ensemble des projets on constate qu'en moyenne, plus de 15 % de tous les projets approuvés sont à caractère culturel. La culture est ainsi très présente dans les programmes frontaliers, certainement liée à son importance pour l'identité du territoire et le rapprochement des populations.

En terme budgétaire, les chiffres parlent encore plus en faveur de la culture : en moyenne 20 % du coût total des projets sont consacrés à l'activité culturelle. Ces chiffres ne sont pas négligeables, ils représentent un cinquième du budget total.

L'espace **France-Espagne** se situe dans ces moyennes de la coopération culturelle, à noter qu'il s'agit d'un des espaces avec le plus grand nombre de projets culturels approuvés.

#### Répartition des projets par domaine culturel

Il est intéressant de noter que tous les domaines culturels sont représentés dans la coopération transfrontalière. Néanmoins, certains sont beaucoup plus représentés que d'autres. C'est le cas des activités du patrimoine / architecture, du spectacle vivant et des projets transversaux. A l'inverse les projets consacrés aux archives et aux médias sont moins nombreux.

En terme budgétaire, on constate une grande disparité en faveur des activités du patrimoine / architecture, des musées et des projets transversaux. Ces activités absorbent des moyens financiers élevés au détriment des

activités liées au livre / lecture et aux arts visuels. Une explication est qu'en général, les projets du patrimoine par exemple sont les activités les plus onéreuses de la culture.

D'ailleurs, la littérature et la lecture occupent une place particulière dans la coopération transfrontalière : dans plusieurs espaces transfrontaliers ce domaine culturel n'est pas représenté du tout. En revanche, dans l'espace **France-Suisse** par exemple, il figure parmi les plus représentés en nombre de projets. Cette particularité tient probablement à la place que la langue occupe dans de telles activités. Il est caractéristique que les projets livre / lecture se retrouvent parmi les plus représentés dans un espace Interreg qui partage en grande partie la même langue. On peut ainsi conclure que la situation linguistique de l'espace est un élément important qui influence le caractère des projets programmés.

#### Quelques particularités des espaces

Notons dans l'espace **Wallonie-Luxembourg-Lorraine** qu'un projet média absorbe une grande partie de l'enveloppe « culture ». Ce constat montre bien que l'analyse budgétaire et quantitative de la coopération culturelle sont deux choses bien distinctes. Une activité artistique généralement bien représentée ne correspond pas forcément à un budget élevé et inversement.

La part faible de la coopération culturelle dans l'espace **Centre Sud Rhin Supérieur** s'explique par une particularité de cet espace, à savoir la mise en place d'un programme-pilote pour favoriser l'émergence d'un grand nombre de mini-projets.

L'espace **France-Italie-Iles** s'engage le moins dans le secteur culturel transfrontalier. La coopération culturelle transfrontalière ne représente que 11,5 % des projets et 6,5 % en terme de budget. Ce dernier chiffre pourrait être dû à la prépondérance du domaine spectacle vivant moins onéreux que des domaines comme celui du patrimoine / architecture.

Dans l'espace **Alcotra** on remarque que la coopération culturelle représente en terme de budget plus de 31 % de l'enveloppe budgétaire totale ce qui est pratiquement le double de ce qu'elle représente en terme de projets, à savoir 17 %. Une explication est que l'espace Alcotra s'engage essentiellement dans des projets culturels à dominante patrimoine / architecture et dans les projets transversaux. L'absence de domaines comme spectacle vivant ou arts visuels est probablement lié à la particularité géographique - le caractère alpin - de l'espace et aux barrières linguistiques.